

Décision

Générale

colonial

Décision n° 987 Milice indigène

n° 987

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 octobre 1950

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro

1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés dans la compagnie de gardes cercle de Djibouti Mohamed arsamn, 191, 2. classe, pour compter du 16 septembre 1950 : Ahmed Djama, mle 192. 2e classe, pour compter du 26 septembre 1950.